

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Éthique : sciences, normes et sociétés

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017  
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales.

Établissement déposant : Université de Strasbourg.

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master *Éthique : sciences, normes et sociétés* est adossé au centre européen d'enseignement et de recherche en éthique (CEERE), rattaché administrativement à la faculté des sciences sociales et financièrement à la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg. L'existence de cette structure dédiée à l'éthique, ni unité de formation, ni unité de recherche, s'explique avant tout par l'interdisciplinarité revendiquée de son objet. Le master accueille une soixantaine d'étudiants dont la moitié sont étrangers.

Après une première année de master (M1) en tronc commun, deux spécialités sont proposées en seconde année de master (M2). Depuis 2005 existe la spécialité *Éthique et sociétés*, qui elle-même regroupe cinq parcours (*Éthique médicale et bioéthique ; Droits de l'homme : principes, normes et interprétations ; Éthique, économie et sociétés ; Éthique et entreprises, et Éthique et religions*), ces cinq parcours pouvant chacun faire l'objet d'une spécialisation supplémentaire en éthique animale. En 2009 a été créée la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques*, qui ne propose pas de parcours différenciés.

Le métier d'éthicien n'étant nullement reconnu en France, la formation s'appuie sur le cursus antérieur des étudiants en formation initiale pour en viser l'approfondissement des questions éthiques et sur la formation continue de professionnels en quête d'outils méthodologiques et de références pour construire, dans leurs métiers, ces questionnements et évoluer professionnellement.

## Analyse

Objectifs
<p>On peut distinguer des objectifs communs de la mention : construire un raisonnement éthique, comprendre les enjeux de ces réflexions éthiques, mener une réflexion sur les normes et les valeurs, dans leurs dimensions à la fois historique et culturelle. On distingue de plus des objectifs propres à chaque spécialité. Pour la spécialité <i>Éthique et sociétés</i>, il s'agit de distinguer les spécificités des champs de l'éthique appliquée et les méthodes qu'ils utilisent, savoir mener une réflexion éthique sur les valeurs et les normes d'une société, d'une culture donnée. Pour la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i>, il s'agit de parfaire ses connaissances en gérontologie et d'acquérir les outils critiques pour mener une réflexion sur les enjeux éthiques du vieillissement, de la fin de vie.</p> <p>Les objectifs professionnels, hors la recherche en éthique appliquée, se déclinent surtout en termes de gain qualitatif par rapport à la formation antérieure (médecine, sciences humaines, économie, droit, etc. pour la spécialité <i>Éthique et sociétés</i>). Ces gains visent à mettre en valeur les capacités de l'étudiant (en formation initiale ou continue) à construire un raisonnement éthique à partir d'une réflexion sur ses pratiques professionnelles (médecins, juristes, professions sanitaires et sociales). Il peut s'agir, par exemple, pour un cadre de santé, de montrer ses capacités à enseigner l'éthique, et d'ainsi se donner les moyens d'évoluer dans son poste, par l'acquisition de nouvelles connaissances mais aussi d'un diplôme de master. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la formation est de ce point de vue très claire. Pour la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i>, il s'agit, pour des</p>

professionnels la plupart du temps, d'acquérir une plus-value éthique et d'élargir les acquis antérieurs à une approche pluridimensionnelle du vieillissement et de ses problématiques spécifiques.

Il reste cependant que la formation, pour atteindre ces objectifs, fait une impasse quasi-totale sur la philosophie (malgré le titre de certaines unités d'enseignement - UE) et ne fait appel que ponctuellement à ce qu'il est convenu d'appeler classiquement « sciences humaines et sociales » : sociologie, anthropologie et histoire.

### Organisation

L'organisation des enseignements n'est pas immédiatement lisible dans le dossier.

Le M1 est commun aux deux spécialités et propose, en enseignement dédié et pour tous les étudiants, trois UE au premier semestre (S1) consacrées aux apprentissages fondamentaux sur l'éthique (philosophique, sectorielle, méthodologie) ; au second semestre (S2), chaque étudiant doit suivre une UE de méthode et une UE de « pratique sur le terrain » ou stage de terrain. Une UE de langue par semestre est également obligatoire. A ces enseignements, s'ajoutent trois UE par semestre mutualisées avec d'autres formations, qui proposent chacune deux à quatre cours au choix de l'étudiant, selon sa formation antérieure et son projet personnel : ce choix est fait en concertation avec un membre de l'équipe pédagogique. Le problème est que la maquette fournie dans le dossier ne fait pas état de ces différents choix, mais au contraire de 3 UE par semestre sur l'éthique (par exemple : « violence, insécurité, transgression », « bioéthique »). Ceci n'est certes pas dirimant, mais on se demande cependant si ces enseignements sont des enseignements dédiés ou mutualisés.

En seconde année, intervient la spécialisation, Gérontologie : éthique et pratiques, dans laquelle par ailleurs certains étudiants peuvent être admis directement (sur dossier) ; ou bien Éthique et sociétés, spécialité qui fait l'objet des cinq parcours. L'année se termine avec un stage de recherche, dans l'équipe de recherche du directeur de mémoire, et la rédaction et la soutenance d'un mémoire. Bien que le dossier de présentation assure que certains cours sont mutualisés entre les deux spécialités, la maquette fournie ne permet pas de les trouver. Dans les parcours de la spécialité *Éthique et sociétés*, sont mutualisées les UE de séminaires de recherche que doivent suivre les étudiants, sauf pour le parcours transversal « *Droit de l'animal* », où des cours dédiés à ce sujet remplacent ces UE de séminaire.

La maquette fait apparaître d'autre part certains déséquilibres. Ainsi, par exemple, la spécialité *Gérontologie : éthique et pratique* ne compte qu'un cours dont le libellé est spécifiquement consacré à l'éthique (UE 6 : « Philosophie, spiritualité et éthique ») - cela fait 21 heures sur les 210 de cette formation (soit 10 %). Sur les trois UE dites « de spécialisation » du parcours *Éthique et entreprise*, on ne compte, à côté de « Ressources humaines » (30 heures) et « l'entreprise en pratique » (30 heures), qu'une seule UE qui touche à l'éthique appliquée (« responsabilités sociales des entreprises et développement durable », 24 heures).

Un cursus bilingue est mentionné avec des cours en anglais, sans plus de détails quant à ses modalités pratiques.

### Positionnement dans l'environnement

La formation a été lauréate en 2008 du prix de l'éthique remis par la fondation Otad Elahi et revendique un nombre important de liens avec différentes structures d'enseignement et de recherche, locales, nationales et internationales.

L'institution porteuse (le CEERE) n'est ni département de formation de l'université, ni centre de recherche, même si le dossier fait mention de discussions avec l'Université de Strasbourg pour lui donner un statut équivalent (sans que l'on sache sa nature exacte). Le double rattachement administratif (faculté des sciences sociales) et financier (faculté de médecine) n'aide pas à la lisibilité du statut précis de la formation dans l'université de Strasbourg.

Au plan local, la pluridisciplinarité de la formation l'amène à mutualiser des cours avec les facultés sciences sociales, de médecine, de sciences économiques et de gestion, de droit, de sciences politiques et de gestion, des sciences de l'éducation, de théologie catholique, de théologie protestante, avec les départements d'études arabes, d'études hébraïques, de sciences politiques et de biologie. La maquette ne faisant apparaître aucune réelle mutualisation externe à la mention, on suppose qu'elles interviennent au niveau des séminaires du M2. Aucun de ces partenariats cependant ne semble formalisé autrement que par un contrat de vacation : il s'agit somme toute d'une participation individuelle d'enseignants, n'impliquant aucunement l'institution à laquelle ils appartiennent.

La même chose peut-être dite des « partenariats » avec de nombreux centres de recherche (Bureau d'Économie Théorique et Appliquée (BETA), unité mixte de recherche avec le centre national de la recherche scientifique, UMR 7522 CNRS ; Centre d'Études et de Recherches Interdisciplinaires en Théologie (CERIT), équipe d'accueil, EA 4377 ; Centre de droit privé fondamental, EA 135 ; Centre de sociologie des religions et d'éthique sociale (CSRES), EA 2329 ; Droit, religion, entreprise et société (DRES), UMR 7354, Dynamiques Européennes (DynamE), UMR 7367, Institut de physiologie. Mitochondries, stress oxydant et protection musculaire, Institut de recherche ; Carré de Malberg (IRCM), EA 3399 ; institut de Recherches Interdisciplinaires sur les Sciences et la Technologie (IRIST) EA 3424, Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) UMR7178 ; Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE), UMR 7363) ou écoles doctorales (Augustin Cournot ED 221 (analyse économique, méthodes de gestion et épistémologie), Droit, Science politique et Histoire, ED 101, Sciences humaines et sociales. Perspectives européennes, ED 519, Hintermeyer, Sciences de la vie et de la santé, ED 414, Théologie et Sciences Religieuses, ED 270). On peut regretter le peu de relations tissées avec des laboratoires plus directement impliqués dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Au sujet des « partenariats » avec le monde socio-économique, il s'agit encore de participations ponctuelles de membres des institutions concernées (Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme ; Commission bioéthique du parlement européen de Strasbourg ; Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies ; Médecins du monde ; Espace de réflexion éthique de la région Alsace (ERERAL) ; Hôpitaux universitaires de Strasbourg et autres structures de santé de la Région du Grand Est ; Fondation Droit Ethique Animal et Sciences, LFDA ; EGALS,

Eurogroup for Animal Law Studies). Pour impressionnante que soit cette liste, on comprend qu'il ne s'agit en fait que d'un affichage de participations ponctuelles n'engageant pas forcément les institutions citées.

Pour la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques* s'impose le même constat : derrière les « partenariats » affichés (Agence Régionale de Santé Alsace ; Hôpitaux universitaires de Strasbourg et de la Région du Grand Est ; Conseil Départemental du Bas-Rhin ; Observatoire régional de la Santé-Alsace (ORS-Alsace) ; Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA) ; Services d'aide à domicile, Association Bas-Rhinoise d'Aide Aux Personnes Agées (ABRAPA)) doivent se comprendre en fait les mêmes participations ponctuelles aux enseignements ou à des stages. Ces relations permettent ainsi d'apprécier le carnet d'adresse (certes imposant) d'une formation qui, par ailleurs, mutualise des cours d'un diplôme universitaire (DU) d'*Éthique* avec l'Université de Nancy.

La formation est, de fait, la seule formation de ce type dans la région. Au niveau national, où fleurissent les formations en éthique (éthique médicale, éthique des affaires, etc.), la concurrence est sans doute plus âpre et on peut douter que l'argument qui consiste à se différencier de ces formations par une pluridisciplinarité sans philosophie soit véritablement porteur.

#### Equipe pédagogique

Un groupe restreint pilote la formation, composé de la coordinatrice de la mention, des responsables des deux spécialités, des responsables de chaque parcours, de trois étudiants élus (un de M1, un de M2, un du cursus bilingue), de membres extérieurs (on n'en connaît ni le nombre ni la qualité) et de la gestionnaire de la scolarité de la mention. Il se réunit une fois par trimestre en présence des étudiants et en début d'année puis selon les besoins sans les étudiants, puis trois fois par an pour les commissions d'admission.

Par-delà ce noyau, le dossier distingue trois « intervenants extérieurs » dont il n'est pas indiqué la fonction précise ni dans l'équipe pédagogique ni dans la formation. Le dossier liste ensuite pour la spécialité *Éthique et sociétés*, vingt enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs formant l'équipe pédagogique (cinq professeurs des universités praticiens hospitaliers - PUPH ; sept professeurs des universités - PU ; cinq maîtres de conférences - MCF, dont deux habilités à diriger les recherches - HDR ; un directeur de recherches ; un chargé de recherche ; un professeur agrégé - PRAG) dont six en théologie catholique ou protestante ; trois professionnels (dont un seul intervient pour 3 heures dans un enseignement et un des trois « intervenants extérieurs ») et pas moins de 78 intervenants pour les cours mutualisés (dont quinze théologiens). Pour la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques*, dix enseignants et enseignants-chercheurs (quatre PU, dont deux émérites, trois MCF dont deux HDR, deux PUPH, un enseignant sans statut précis - certains interviennent dans l'autre spécialité), trois enseignants d'autres universités (Bourgogne, Haute Alsace, Lorraine), 32 professionnels intervenants extérieurs (dont des praticiens hospitaliers, psychologues, directeur de structures pour les personnes âgées).

Par-delà les difficultés de gestion d'un tel nombre d'intervenants et d'emplois du temps divers qui doivent cependant être réelles, de telles équipes présentent incontestablement des points positifs : on ne peut que louer par exemple le nombre de professionnels intervenants dans la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques*, tout en regrettant alors la faible part de ces professionnels engagés dans l'autre spécialité. Cela dit, on ne connaît pas véritablement les modalités de réunions de tant d'acteurs et l'on peut regretter un certain émiettement d'interventions dont on ne connaît pas véritablement non plus ni l'ampleur ni le contenu. Du point de vue pédagogique tout autant qu'académique, on ne peut qu'être surpris de voir que le cours d'« introduction à l'éthique philosophique » ou le cours de « références philosophiques en éthique médicale » soient confiés respectivement à un PU de la section cinq du conseil national des universités - CNU (sciences économiques) et à un PUPH de gériatrie et surtout qu'absolument aucun philosophe (section 17) n'apparaisse, ni dans les enseignants, ni même dans les intervenants. Vu les références à la philosophie dans le dossier, l'objet même de la formation et le nom de certains « parrains » de promotion (Lévinas, Arendt, Ricoeur), on aurait attendu que la philosophie soit mieux représentée. Cela pose par ailleurs deux questions de fond : d'une part sur quel titre académique les enseignants-chercheurs dispensent-ils un cours de philosophie ? D'autre part, la théologie, très représentée, est-elle la mieux placée pour amener les étudiants à interroger par définition (toutes) normes et valeurs ?

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs de la mention depuis 2012 tournent autour de 62 en moyenne en M1, 27 pour le M2 spécialité *Éthique et sociétés*, 12 pour la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques*, effectifs en baisse pour cette dernière spécialité (2015 : huit étudiants inscrits). Cette baisse est notamment expliquée par le tarissement d'une source de recrutement importante : les directeurs d'établissements médico-sociaux, en quête d'un diplôme de niveau un, à présent tous diplômés. Du point de vue des taux de réussite, ils sont difficiles à apprécier : certains étudiants étrangers peuvent se contenter d'un niveau maîtrise (bac + 4) et arrêtent avant l'obtention du master complet, comme le font des étudiants en médecine pour cause de mobilité pour l'internat, tandis que d'autres étudiants (souvent professionnels) choisissent de préparer le master en plus de deux ans. Il demeure qu'en 2013-2014, sur 60 inscrits, 25 ont validé leur diplôme (41 % : 14 en Éthique et sociétés, 11 en Gérontologie : éthique et pratiques) lorsque en 2014-2015, sur 55 inscrits, 8 seulement l'ont validé (14,5 % : respectivement trois et cinq). Le dossier ne présente pas de chiffres plus clairs sur l'origine très diversifiée (médecins, prêtres, sages-femmes, infirmières, directeur de centre social, etc) des étudiants.

L'insertion professionnelle est également difficile à apprécier pour les deux raisons que les étudiants sont souvent déjà en poste et que le taux de réponses aux enquêtes de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ - université de Strasbourg) reste insignifiant.

Depuis 2012, 15 étudiants ont poursuivi en doctorat dans l'une des cinq écoles doctorales citées par la formation.

<b>Place de la recherche</b>
<p>En M1, chaque étudiant doit écrire et approfondir un projet de recherche qui entre par ailleurs dans les critères de recrutement des étudiants et qui devrait orienter l'étudiant dans le choix de ses cours et séminaires. Ce projet de recherche fait l'objet en M2 d'une élaboration qui mène à la rédaction d'un mémoire de recherche, sous la direction d'un directeur de recherche. Chaque étudiant est accueilli dans l'équipe de recherche de son directeur de mémoire. Il peut assister aux réunions, est convié aux séminaires, colloques et journées d'étude, sans que les modalités de telles participations - qui occupent généralement plutôt les doctorants d'une équipe de recherche - ne soient véritablement éclaircies. Une UE de M2 de la spécialité <i>Éthique et sociétés</i> est pourtant consacrée à ce stage et se trouve validée en même temps que le mémoire.</p> <p>Par ailleurs, les membres du CEERE proposent eux-mêmes des séminaires ainsi que des intervenants partenaires. Ces séminaires peuvent être choisis pour les UE libres de M2 mais on ne sait pas comment ces UE sont validées.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Le domaine de l'éthique n'étant pas reconnu en France comme professionnalisant, la place de la professionnalisation reste problématique, notamment en spécialité <i>Éthique et société</i>. Elle reste très étroitement liée d'une part à la recherche, d'autre part aux stages de terrain (voir item suivant). On peut remarquer cependant qu'au sein de cette spécialité, un seul professionnel intervient pour trois heures, ce qui est certainement insuffisant en regard des objectifs de la spécialité sur l'éthique appliquée à des secteurs professionnels ou culturels.</p> <p>La spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i> s'adresse surtout à des professionnels et propose des interventions d'un grand nombre de professionnels diversifiés.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La spécialité <i>Éthique et sociétés</i> comporte deux stages obligatoires : l'un, au second semestre du M1, en lien avec le projet de l'étudiant constitue surtout un stage d'observation de pratiques. Sa durée « indicative » est de 120 heures et il est validé par un mémoire soutenu oralement. L'autre, en M2, est un « stage de recherche » dans l'équipe du directeur de mémoire. On suppose un lien naturel entre le stage d'observation et le mémoire de recherche final.</p> <p>Pour la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i>, l'activité professionnelle est généralement validée (légitimement) comme stage pratique. Elle donne lieu à un mémoire qui amène à une analyse critique des pratiques professionnelles, validé par un jury composé d'un gériatre et d'un enseignant d'une autre discipline.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>L'existence d'un parcours bilingue (français / anglais) est mentionnée plusieurs fois dans le dossier, mais sans plus de renseignements sur le nombre d'étudiants concernés, ni surtout sur le nombre d'UE concernées : la maquette ne fait état que d'un seul cours en anglais, ce qui ne justifie pas en soi l'existence d'un tel parcours mais tout au plus d'une option.</p> <p>Le dossier fait état de partenariats nombreux et prestigieux (pour la spécialité <i>Éthique et sociétés</i>) : universités du réseau EUCOR (Confédération européenne des universités du Rhin supérieur - Bâle, Freiburg, Karlsruhe, Mulhouse et Strasbourg) ; universités italiennes (Bergame, Rome-Lumsa) ; universités allemandes (Tübingen, Münster) ; suisses (Fribourg, Lausanne, Genève) ou d'Amérique du nord (Yale, Laval, Sherbrooke, UQAM). Mais là encore, aucune convention n'étant signée, on ne sait pas exactement la teneur de ces relations en dehors des réseaux classiques des enseignants-chercheurs. De même, bien que l'on sache que certains étudiants choisissent l'étranger pour terrain de stage, le dossier ne donne aucun chiffre.</p> <p>Si la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i> accueille depuis sa création des étudiants venus du Luxembourg et de Suisse, on n'a pour autant là encore aucun chiffre précis. Les « partenariats » étrangers de la spécialité ne font pas l'objet d'accords signés avec la mention et témoignent là encore surtout des réseaux individuels des enseignants.</p> <p>Soixante heures de travaux pratiques (30 par semestres), en auto-formation, sont consacrées à l'apprentissage d'une langue vivante en M1. Cette UE peut néanmoins être validée (mais on ne sait pas selon quelles modalités et quels critères) par un séjour linguistique à l'étranger, un stage à l'étranger ou par le suivi d'un cours en langue étrangère (mais il y en a un qui se trouverait alors l'objet de deux validations différentes).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>L'entrée dans le master se fait sur dossier, que l'équipe pédagogique étudie sur trois périodes dans l'année.</p> <p>Pour la spécialité <i>Éthique et sociétés</i>, le dossier se compose notamment d'un projet de recherche, d'un curriculum vitae de l'étudiant, et d'une lettre de motivation. Un diplôme bac +3 est requis pour l'entrée en M1 et bac +4 pour l'entrée en M2 (avec une solide culture sur l'éthique exigée). Une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) est possible pour l'entrée en M1. Les étudiants en médecine peuvent postuler dès la troisième année de leur</p>

<p>cursus. On comprend qu'ils constituent une cible privilégiée de la formation. Les étudiants bénéficient sur place au CEERE d'une bibliothèque et de postes informatiques. Chaque étudiant est suivi et conseillé par un enseignant référent et peut recevoir du tutorat de la part d'anciens étudiants de l'AAMES (association des anciens du master éthique et sociétés) - les modalités de ce tutorat ne sont cependant pas indiquées.</p> <p>Pour la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i>, l'admission se fait également sur dossier. Les candidats doivent avoir obtenu depuis moins de quatre ans le DU de <i>Gérontologie générale</i> de l'Université de Strasbourg et justifier d'un bac + 4 ou bien d'un exercice professionnel dans la gérontologie depuis cinq ans, ou bien enfin avoir validé le M1 de la mention. Il n'est pas indiqué de dispositif particulier d'aide à la réussite pour cette spécialité.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement de la spécialité <i>Éthique et sociétés</i> se fait en présentiel. Les cours dédiés font l'objet de regroupements pour faciliter la présence des étudiants salariés, ce qui n'est pas possible pour les cours mutualisés, qui dépendent des départements où ils sont dispensés (ce qui peut être une limite significative à la participation des étudiants salariés). On note l'utilisation de l'environnement numérique de travail pour les documents de cours.</p> <p>Pour la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i>, chaque séquence de cours mêle enseignement à distance (une journée) et enseignement en présentiel (huit jours après le précédent, les cours s'étalant sur quatre jours).</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Pour la spécialité <i>Éthique et sociétés</i>, le jury qui siège trois fois dans une année (premier semestre, second semestre et rattrapage) est composé de la responsable de la formation et de deux membres de l'équipe pédagogique. Les évaluations de chaque UE ne sont pas précisées, car l'équipe pédagogique ne les maîtrise pas toutes (cours mutualisés et dispensés dans d'autres formations).</p> <p>Pour la spécialité <i>Gérontologie : éthique et pratiques</i>, la validation du M2 se fait par un examen écrit final et la soutenance du mémoire de recherche.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>En spécialité <i>Éthique et sociétés</i>, le suivi des étudiants est individualisé et incombe au référent de chaque étudiant et à son directeur de mémoire.</p> <p>Aucun autre dispositif n'est mis en place.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Les données de l'ORESIPÉ restent largement lacunaires. On aurait pu penser que l'AAMES pût servir de base de données intéressante, mais ça n'est manifestement pas le cas : les données de la formation restent peu nombreuses et ponctuelles.</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Un conseil de perfectionnement réunit, outre les membres de l'équipe pédagogique, la présidente de l'AAMES, un certain nombre de représentants d'organismes (Chambre du commerce et de l'industrie Bas-Rhin Strasbourg, Médecin du Monde délégation Alsace, Fondation Saint Vincent de Paul, IFSI Strasbourg, ENA de Strasbourg, Conseil de l'Europe, Université de Fribourg, Service de Formation continue de l'Unistra) et de personnalités du monde socio-économique. Il se réunit deux fois par an.</p> <p>Outre les remontées de la part des représentants étudiants lors des réunions de l'équipe pédagogique, les évaluations par les étudiants font l'objet, dans les deux spécialités, de questionnaires écrits et anonymes ou de commentaires écrits.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les objectifs scientifiques de la mention, et notamment l'interdisciplinarité autour de l'éthique.
- La tentative d'une multiplication des approches en éthiques appliquées.
- Le positionnement régional de la mention.
- Le suivi des étudiants en cursus.

### Points faibles :

- L'absence d'enseignements de philosophie dispensés par des enseignants-chercheurs de philosophie.
- La faiblesse de la part des sciences humaines (sociologie, anthropologie) dans les enseignements relativement à celle de la théologie.
- L'absence de conventions ou d'accord avec les institutions d'origine des partenaires malgré un affichage impressionnant de partenariats.
- La complexité de la maquette des enseignements.
- La faiblesse du taux de réussite au M2.
- L'important problème de la spécialité *Gérontologie : éthique et pratique* qui est indépendante de l'autre spécialité, et dont les effectifs sont en baisse et le poids des enseignements en éthique beaucoup trop faible.
- Le dossier révèle une absence de pilotage par l'absence de chiffres détaillés sur l'origine des étudiants, l'absence de chiffres détaillés sur l'international et le flou sur les critères de validation de l'UE de langue.
- Le flou sur le parcours bilingue qui se réduit pour le moment à un cours optionnel offert en anglais.

### Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation ambitieuse, mais qui ne fonctionne que sur des réseaux informels. Il faudrait mettre en place et formaliser un accord avec la faculté de philosophie de l'Université de Strasbourg, ou à défaut, recruter des enseignants en philosophie et confier à plus de spécialistes des sciences humaines des enseignements en éthique. De même, il faudrait afficher sans doute plus clairement le poids relatif de la théologie dans les enseignements. Les partenariats mériteraient de faire l'objet de conventions autre que de simples contrats de vacations. Le statut du CEERE mériterait d'être clarifié, ce qui pourrait amener une simplification de la maquette des enseignements et éviter de complexes et lourdes mutualisations. La spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques* pourrait donner lieu à plus d'enseignement en éthique, mutualisés avec l'autre spécialité, et revoir son bassin de recrutement. Un suivi des étudiants diplômés devrait être mis en place au sein de la mention, via l'association des anciens étudiants par exemple, en complément des enquêtes de l'université. Le parcours bilingue devrait être mieux défini en multipliant les opportunités d'enseignements en anglais et les modalités de validation de l'UE de langue en M1 devraient être plus clairement définies.



# Observations de l'établissement

Master

Mention : *Ethique : sciences, normes et sociétés*

Observations relatives à l'évaluation par le  
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et  
de l'enseignement supérieur

**Michel DENEKEN**  
Président

« Une impasse quasi-totale sur la philosophie et ne fait appel que ponctuellement à ce qu'il est convenu d'appeler classiquement « sciences humaines et sociales » : sociologie, anthropologie et histoire. »

L'examen de la maquette montre que les enseignements en sociologie et anthropologie sont particulièrement présents dans les deux spécialités de ce master, et ce dès le tronc commun de M1. L'offre globale de formation de l'UDS ne propose pas un cours de base en éthique auquel envoyer nos étudiants. La participation de la faculté de philosophie à la construction du master avait avorté, mais des contacts ont été repris depuis et vont permettre d'accroître la part de la philosophie dans les enseignements proposés aux étudiants. De plus, le recrutement d'un professeur d'éthique a été demandé. Les enseignements propres au Master (cours financés spécifiquement) ne représentent qu'une petite fraction (130h) du master.

Les enseignants qui assurent des cours d'éthique philosophique ont une formation en philosophie que ne traduit pas forcément la section CNU à laquelle ils sont rattachés. Ceux qui assurent des cours d'éthique appliquée ont la légitimité de leur ancrage disciplinaire ou professionnel d'origine à défaut de la qualification en section 17 du CNU. La philosophie de la médecine et l'éthique médicale sont aussi une partie de la section 72.

**Organisation** « L'organisation n'est pas immédiatement lisible. complexité de la maquette des enseignements. Le flou sur le parcours bilingue »

La complexité de la maquette tient au fait que la plupart des UE sont constituées de choix de cours existant dans d'autres cursus de l'université. Pour tenir compte de la diversité des étudiants et de leurs projets, nous avons à cœur de leur proposer un large éventail.

Les enseignements propres au master se trouvent essentiellement en Master 1 (UE 1-2-3 du premier semestre. Projet de problématique tutoré par un enseignant référent et suivi du stage par un enseignant référent au second semestre). Quant à la spécialité « Gérontologie : éthique et pratiques », c'est l'intégralité du parcours qui est propre, avec un enseignement organisé sur des thématiques, et un questionnement éthique bien présent dans chaque thématique. La nouvelle maquette renforcera notablement la dimension éthique de ce parcours.

Le parcours bilingue comportait les 3UE du premier semestre *en anglais*, et des choix ponctuels de cours d'autres cursus en anglais pour les autres semestres. Il n'a plus été ouvert au cours des trois dernières années, en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Les étudiants désireux d'un cursus bilingue pourront choisir le parcours trinational de la prochaine maquette.

**Positionnement dans l'environnement** - L'absence de conventions ou d'accord avec les institutions d'origine des partenaires malgré un affichage impressionnant de partenariats. Participation individuelle d'enseignants et d'acteurs socio-professionnels, sans formalisation autre qu'un contrat de vacation.

**Cabinet de la Présidence**

Bât. Nouveau Patio  
20a, rue Descartes

**Adresse postale :**

4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

La plupart des partenaires pour les cours sont internes à l'université, sans nécessité de convention. Pour la recherche, les structures mentionnées sont impliquées par l'appartenance des enseignants de l'équipe pédagogique.

Pour l'étranger (p.5), il n'y a pas forcément besoin non plus de contrat de partenariat : par ex. avec les universités EUCOR, nous partageons cours et séminaires. Avec Yale, qui accueille chaque année en Summer School 1 à 4 étudiants pendant 2 mois, les accords mutuels rendent possibles ce que des conventions, formellement lourdes, ne permettent pas.

La spécialité Gérontologie est tributaire de la bonne volonté et de la disponibilité des enseignants. Nous souhaitons plus de formalisation pour pouvoir tisser des relations entre pratique de terrain, enseignement et recherche.

L'important problème de la spécialité Gérontologie : éthique et pratique qui est indépendante de l'autre spécialité, et dont les effectifs sont en baisse et le poids des enseignements en éthique beaucoup trop faible.

Son indépendance tient aux besoins et à l'histoire de ce cursus. Créé en 2009 (rattaché à la mention Santé, doit la quitter en 2013) il devient une spécialité du master « Ethique, sciences, normes et société », avec trois liens majeurs : volonté de penser les pratiques professionnelles, multidisciplinarité, communauté de travail avec l'équipe pédagogique du master « Ethique ». Les étudiants de cette spécialité ont besoin de connaissances relevant des différentes dimensions de la gérontologie. Ils sont tous des professionnels en exercice (formation continue), des modalités pédagogiques particulières sont mises en œuvre, pour développer une réflexion éthique très ancrée dans les pratiques. Pour l'OF2018, le rattachement à une autre mention (Santé) a été à nouveau discuté. L'option retenue est de constituer un des quatre parcours de la mention Ethique, dans un fonctionnement qui reste indépendant, mais en intelligence avec la mention. Si les UE sont spécifiques avec des évaluations propres, elles seront ouvertes aux autres parcours. Le renforcement des enseignements en éthique fondamentale sera rendu possible si le recrutement d'un professeur d'éthique aboutit. Par ailleurs tous les cours sont traversés par un questionnement éthique sur l'agir, les pratiques professionnelles, les déterminants, etc. Les effectifs ont connu un étiage (les professionnels qui avaient besoin d'un diplôme de master ont été formés) mais un nouveau profil de candidats semble émerger (formateurs devant justifier d'un diplôme de niveau I, professionnels amenés à développer un projet de réflexion éthique dans leur établissement, nouveaux besoins de formation liés au vieillissement démographique). De plus, l'offre de formation nationale en gérontologie s'est amenuisée.

faiblesse du taux de réussite au M2. absence de pilotage.

Les étudiants de M2 de la spécialité « Ethique sciences, normes et sociétés » sont, sauf exception, des étudiants en double cursus ou des professionnels en activité et en reprise d'études (ou en formation continue). La plupart valident leur M2 en plusieurs années. Le défaut de visibilité en macro est compensé par un suivi personnalisé des étudiants.

La spécialité « Gérontologie : éthique et pratiques » a recruté une coordinatrice pédagogique. Une part de son activité consiste à assurer un suivi de la progression des étudiants (articulation des différents enseignements, adéquation avec le *background* des étudiants).

Strasbourg, le 2/06/2017



Michel DENEKEN